

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ A2R

SARL au capital de 7 500.00 €

Siège social : 50 BOULEVARD MORTIER 75020 PARIS

RCS : PARIS 897 286 590

Réunion du [date]

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à 11h00,

Les associés de la société A2R se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social / à Paris 50 boulevard mortier, sur convocation du gérant, conformément aux dispositions légales et statutaires.

Présidence – Secrétariat

L'Assemblée est présidée par BENNIA BOUKHALFA Kafia, en sa qualité de gérant de la société.

Il est désigné comme secrétaire de séance.

Présence – Représentation

Sont présents ou représentés les associés suivants :

- Monsieur BENNIA ADEM YANIS, associé, détenant 60 parts
- Madame BENNIA BOUKHALFA Kafia, gérante de la SARL A2r, détenant 40 parts

Le total des parts présentes ou représentées étant de deux, l'Assemblée constate que le quorum requis est atteint et peut valablement délibérer.

Rappel de l'ordre du jour

1. Lecture du rapport de gestion du gérant
 2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024
 3. Affectation du résultat
 4. Pouvoirs pour formalités
 5. Questions diverses
-

Délibérations

Première résolution – Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,

Approuve lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un résultat de bénéfice de deux mille neuf cent quatre-vingt-huit (2 988.00) €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Résultat de l'exercice : 2 988.00 €
- Affectation à la réserve légale : 149.40 €
- Affectation en report à nouveau : 15 004.60 €
- Distribution de dividendes : 0.00 €

(Adapter selon le cas : report à nouveau intégral, mise en réserve, distribution partielle ou totale)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité / à la majorité.

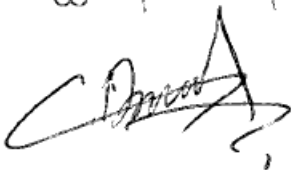
Troisième résolution – Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité, notamment auprès du greffe du Tribunal de commerce.

Clôture de séance

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.

Fait à Paris, le 11/04/2024,

Authentic Signature


Le Gérant

BENNIA BOUKHALFA Kafia,

Signature

Imprimé 2065 du 02/06/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes				
Déclaration néante				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		50 BOULEVARD MORTIER		
adresse du siège social		75020 PARIS FRANCE		
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées		PIZZAS, SANDWICHES, CREPES, SALADES A EMPORTER.		
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :		
ECF		Désignation du prestataire		
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément		
Visa : CGA		Viseur conventionné		

Imprimé 2065 du 02/06/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS									
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal									
Bénéfice imposable à 15 %									
Déficit									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values									
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%									
Plus-values à long terme au taux de 19%									
Autres Plus-values imposables au taux de 19%									
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%									
Plus-values exonérées art. 238 quindecies									
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A			Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			
Société d'investissements immobiliers côtée			Autres dispositifs			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré					Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer									
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI									
D IMPUTATIONS									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %									

Imprimé 2033A du 02/06/2025

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ							
						Formulaire néant	
ACTIF		Exercice clos en N					
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012			
	Autres	014		016			
Immobilisations corporelles		028	11 506	030	1 881	9 625	
Immobilisations financières (1)		040		042			
Total I (5)		044	11 506	048	1 881	9 625	
Actif circulant							
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052			
	Marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070			
	Autres (3)	072	4 614	074		4 614	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	18 545	086		18 545	
Charges constatées d'avance		092		094			
Total II		096	23 159	098		23 159	
Total général (I + II)		110	34 665	112	1 881	32 784	
PASSIF					Exercice N NET		
Capitaux propres							
Capital social ou individuel					120	7 000	
Écarts de réévaluation					124		
Réserve légale					126		
Réserves réglementées					130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants			131	)	132		
Report à nouveau					134		
Résultat de l'exercice					136	4 159	
Subventions d'investissement					137		
Provisions réglementées					140		
Total I					142	11 159	
Provisions pour risques et charges		Total II			154		
Dettes (4)							
Emprunts et dettes assimilées					156	13 230	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
Fournisseurs et comptes rattachés					166	6 611	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		172	1 784	
Comptes courants d'associés					173		
Autres dettes					175		
Produits constatés d'avance					174		
Total III					176	21 625	
Total général (I + II + III)					180	32 784	

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 02/06/2025

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		91 112	
	services			217		218			
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		91 112	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238		34 014	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		49 952
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle		243		)	244		453
Rémunérations du personnel						250		1 167	
Charges sociales						252		1 145	
Dotations aux amortissements						254		1 167	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264		87 898	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		3 214	
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	226
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		2 988	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	2 988		314	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				986				342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)				987						
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)				127						
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				138						
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)				989						
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991						
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)				181						
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992						
Investissements et souscriptions outre-mer				344						
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				345						
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				993						
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346				350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648						
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641						
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	2 988		354		
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	2 988		372		

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 02/06/2025

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
Formulaire néant											
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Fonds commercial		400		402		404		406			
Autres		410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470	6 066	472		474		476	6 066		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	6 066	492		494		496	6 066		
II	AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial				495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains				510		512		514		516	
Constructions				520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels				530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers				540		542		544		546	
Matériel de transport				550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles				560	714	562	1 167	564		566	1 881
TOTAL				570	714	572	1 167	574		576	1 881

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 02/06/2025

2033D										
RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES										
										Formulaire néant
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					Dotations		Reprises		
Fonds commercial						681		683		
Autres immobilisations incorporelles						700		705		
Terrains						710		715		
Constructions						720		725		
Installations techniques, matériel et outillage						730		735		
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745		
Matériel de transport						750		755		
Autres immobilisations corporelles						760		765		
TOTAL						770		775		
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	
Déficits imputés									983	
Déficits reportables									984	
Déficits de l'exercice									860	
TOTAL des déficits restant à reporter									870	
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	9 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	6 771
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033E du 02/06/2025

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE				
				Formulaire néant
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		91 112	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
Total 1	106		91 112	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
Total 2	144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121		34 014	
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
Total 3	152		34 014	
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		137	57 098
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022			
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	du		au	
Date de cessation	186			

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 02/06/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL										2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)										
Formulaire néant										
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902				
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904				
Total des lignes 901 + 903		905		Total des lignes 902 + 904		906				
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :										
Forme juridique			Dénomination							
Numéro SIREN			Nombre de parts			% de détention				
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal			Commune			Pays				
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre :	Nom de famille		ACTIONNAIRE			Prénom(s)		BENNIA ADEM YANIS		
Nom d'usage			Nb de parts ou actions		60		% de détention		60,00	
Naissance										
Date		22/05/2007	N° Département	99	Commune	SETIF		Pays	DZ	
Adresse (N°, type et libellé voie)		23 AVENUE DE DENS ECUELLES								
Code Postal		77250	Commune		MORET LOING ET OVRANNES			Pays	FRANCE	
Titre :	Nom de famille		DIRIGEANT			Prénom(s)		BENNIA KAFIA		
Nom d'usage			Nb de parts ou actions		40		% de détention		40,00	
Naissance										
Date		19/07/1968	N° Département	99	Commune	BBA		Pays	DZ	
Adresse (N°, type et libellé voie)		23 AVENUE DE DENS ECUELLES								
Code Postal		77250	Commune		MORET LOING ET OVRANNES			Pays	FRANCE	